

**COMPTE RENDU DU SEMINAIRE
30 JUIN ET 1^{er} JUILLET 2009 A YENNE**

1/ Se créer une culture commune

Dans le cadre du projet, nous avons retenu les définitions ci-dessous pour les 3 termes : action sociale, renforcement institutionnel, coopération internationale.

↳ Action sociale

- Accompagnement des personnes (bénéficiaires et acteurs de leur projet de vie) en fonction de besoins et/ou risques sociaux : enfants, familles, personnes âgées, handicapées, isolées
- Prévention
- Cohésion / Lien social / solidarité
- Mobilisation

↳ Renforcement institutionnel

- Améliorer les capacités (en organisation / gestion / planification) des collectivités territoriales, que nous représentons, pour conduire leurs missions dans le cadre des politiques publiques
- Par l'échanges d'expériences / la formation
- Qualification des acteurs = élus et professionnels

↳ Coopération internationale

- Partenariat public/privé de territoire à territoire dans le respect mutuel
- Echange d'expériences / apprentissage mutuel / mutualisation
- Echange de bonnes pratiques
- Construire de nouveaux modèles sociaux européens et développer des réseaux
- Contribuer à la réduction des inégalités dans le monde

2/ La réalisation de l'état des lieux des politiques d'action sociale et l'élaboration du plan d'actions

↳ Rappel des objectifs du projet

- Durant le second semestre 2009, faire un état des lieux de la politique d'action sociale et des pratiques de programmation et d'organisation des services d'action sociale des collectivités locales concernées par le projet
- Les comparer, les analyser (points forts/points faibles)
- Pour élaborer un plan de renforcement de ces pratiques qui sera conduit en 2010 et 2011

↳ Les questions à se poser pour réaliser un état des lieux des politiques d'action sociale

La capacité des collectivités locales à définir et mettre en oeuvre la compétence « action sociale » renvoie à 4 dimensions :

➤ *politique : définition des politiques d'action sociale et stratégies locales*

- Quelle responsabilité politique de l'action sociale ?

Responsabilités de l'Etat, des collectivités locales, de la société civile et quelle articulation entre eux ?

- Comment se décline la stratégie nationale au niveau local ?

Qui définit les priorités ? Selon quels critères ?

- Quelle stratégie locale des autorités locales (innovation ? compétences facultatives développées ?) ?

Comment sont intégrées les recommandations des ONG ?

Quels sont les critères qui font que dans un même pays les politiques d'action sociale sont différentes d'un territoire à l'autre ?

- Quelles sont les modalités de gestion des services publics au niveau local ? gestion directe par la collectivité ou délégation de services aux associations ? Selon quels critères ?

- Comment les politiques d'action sociale nationales peuvent être étendues à un Etat de non droit (cas de la Transnistrie en République de Moldavie) ? Ou à des personnes privées de droits (immigrés clandestins par exemple) ?

- Quelles sont les modalités de pérennisation d'une politique d'action sociale en dépit des changements politiques ? Quelle transmission des compétences et des acquis ?

➤ *organisationnelle : organisation de la compétence action sociale et de son exercice*

- Quelle organisation des ressources humaines existantes ?

Quelle organisation des services et des commissions d'élus ? Quelles relations élus/techniciens ? Rôle de chacun ?

Compétences existantes ? Quels dispositifs de renforcement des compétences des élus et des techniciens sont mis en oeuvre ? Quelles formations ? Par qui ? Quels thèmes ?

Quels sont les dysfonctionnements repérés ?

- Les bonnes pratiques sont-elles repérées ? Comment ? Par qui ? Qui les diffuse et assure leur transfert ? Quelle différence entre bonnes pratiques et standards ?

- **Quelles sont les sources de financement pour les politiques d'action sociale ?** Etat (tête par tête, délégation d'impôts, sécurité sociale), impôts locaux, mécénat, financements internationaux, ...
- **Quelle stratégie de mobilisation de ces financements ?** Quel argumentaire ? Quelle adéquation entre les besoins en financement des collectivités locales et l'octroi des fonds par l'Etat ?
- **Quelle autoévaluation de ces pratiques organisationnelles ?**

➤ ***technique : définition et mise en oeuvre des projets***

- **Quelle méthode d'identification des besoins en action sociale est mise en place ?**
 Quel degré de connaissance des besoins des populations ?
 Par qui ? Comment ?
 Quelle place des bénéficiaires et de la société civile dans l'analyse ? Quelle articulation entre les différents acteurs pour réaliser ce diagnostic ?
- **Quelle adéquation entre services existants, services créés, services proposés et besoins identifiés ?**
 Quelle méthode de programmation ? Par qui ? Avec qui (ONG) ?
- **Quelles sont les modalités de contractualisation des services sociaux entre collectivités locales et associations ?**
 Quels sont les contrats/conventions existants ? Quelle efficacité ?
 Comment faire évoluer les modalités pour une cohérence entre pays européens ? Quelle transposition de la directive européenne sur les services ?
 Existe-t-il un accompagnement des collectivités locales dans les procédures de contractualisation ?
- **Quelle évaluation des impacts de la politique publique d'action sociale auprès des bénéficiaires ?**

➤ ***animation territoriale : organisation de la participation des acteurs locaux***

- **Quels sont les acteurs publics compétents :** Etat central, services déconcentrés, collectivités territoriales, organismes de protection sociale, établissements publics , ... ? Quelle organisation des acteurs sur le territoire ?
- **Quelle mobilisation et quel dialogue des acteurs sur le territoire pour l'élaboration de la politique d'action sociale :**
 Comment sont identifiés, sollicités et impliqués les usagers ? Les ONG ? Selon quels critères ?
 Quelles instances consultatives sont mises en place ? Comités pluriacteurs/pluridisciplinaires ?
 Quel degré d'implication ?
 Quelle prise en compte des contraintes de temps des différents acteurs ?
- **Quel regard les collectivités locales et les associations portent sur leurs compétences mutuelles et quelles sont leurs pratiques de travail en commun ?**

➤ ***questions transversales***

- Comment intégrer les éléments de progrès issus des échanges, des partenariats qui se sont déroulés dans le cadre de la coopération internationale.
- Pour quelle raison une politique d'action sociale devient elle meilleure ?
- Quel impact du contexte mondial sur les politiques d'action sociale (par exemple la crise financière) ?

➤ **questions à préparer en amont des séminaires**

Afin d'avoir une vision globale du contexte de chaque pays en matière d'organisation de la politique d'action sociale, il est proposé de :

- rédiger une note commune qui présente pour les 4 pays les différents acteurs intervenant en action sociale, la répartition des compétences entre eux et la répartition des financements.
- rédiger une note sur l'organisation des services des collectivités locales participant aux séminaire (= organigramme élus et techniciens).

↳ **L'organisation des 6 séminaires**

Pour réaliser l'état des lieux et élaborer le plan d'actions, il est prévu d'organiser 6 séminaires : 3 en Roumanie, 2 en Bulgarie et un en Moldavie.

➤ **Les participants**

Il est proposé de mobiliser à la fois des techniciens et des élus des collectivités locales, des représentants de l'Etat, des ONG.

➤ **Les thèmes retenus**

La dimension politique sera traitée dans tous les séminaires. Les 3 autres dimensions (organisationnelle, technique et animation territoriale) seront abordées en fonction des contextes locaux.

Le tableau ci-dessous présente les thèmes retenus pour chaque séminaire ainsi que les participants identifiés. Il s'agit d'une première proposition qui pourra être modifiée, ajustée par chaque collectivité organisatrice.

➤ **Le rôle du groupe de suivi transnational**

Le groupe de suivi transnational doit assurer le fil rouge entre les différents séminaires. Les membres présents à ce séminaire de préparation (séminaire du 30 juin et 1^{er} juillet en Savoie) sont les membres de ce groupe de suivi, et représentent les familles d'acteurs (collectivités locales et associations) impliquées dans le projet.

Il faudra veiller à ce que les 4 nationalités et des représentants de chaque famille d'acteurs soient présents dans chacun des 6 séminaires pour assurer les liens.

Par ailleurs, le groupe de suivi transnational devra également être réactif à distance (sollicitation par mail), par exemple pour : examiner les propositions de programmes et de budget prévisionnel, pour diffuser les comptes rendus...

Les représentants du groupe de suivi transnational à tel ou tel séminaire auront à charge la rédaction du compte-rendu du séminaire qu'ils devront ensuite faire circuler aux autres membres. Les compte-rendus doivent être traduits dans les trois langues.

Le Conseil général de Savoie et Solidarité Laïque assument la responsabilité juridiques et financière du projet.

Collectivité locale organisatrice	Collectivités locales participantes	Autres participants	Thèmes (en plus du politique)	Expériences pour témoignages	Calendrier
Judet d'Arges	Judet d'Arad et de Sibiu Conseil général de Savoie	Elus et directeurs de l'action sociale des départements ANPDC (Autorité nationale pour la protection des droits de l'enfant) ANPH (Autorité nationale pour les personnes ayant un handicap) ONG locales Université de Pitesti et d'Arad Arafdes	Organisationnel : - formations des professionnels de l'action sociale - les bonnes pratiques en délégation de services publics Animation du territoire : - la territorialisation de la politique d'action sociale	- Judet d'Arges - Judet d'Arad et Conseil général de Savoie - Conseil général de Savoie	Septembre
Judet de Tulcea	Judet de Constanta + proposition d'associer les Judet de Vrancea ? Ialomita ? Calarasi ? Un secteur de Bucarest (à déterminer), Conseil général de l'Aveyron	Elus et directeurs de l'action sociale des départements ONG : SERA Roumanie, ADAPEAI Elus et techniciens membres de la commission pour la protection de l'enfance du Judet de Tulcea	Organisationnel : - organisation des services - formation des professionnel/handicap - sources de financement Technique : - analyse des besoins		Octobre
Judet de Neamt	Judet de Suceava, de Bacau, de Bistrita, de Satu Mare Conseil général de la Marne	Elus et directeurs de l'action sociale des départements Responsables locaux des autorités nationales ONG locales	Technique : - analyse des besoins - adéquation entre services existants, services créés et besoins identifiés		Octobre
Municipalité de Varna	Municipalités de Starazagora, Haskovo, Sliven, Conseil général du Nord	Elus et directeurs de l'action sociale des Municipalités Agence bulgare de protection de l'enfance Représentants du Ministère du travail et des politiques sociales Associations ayant une délégation de service	Un jour pour traiter globalement les 3 dimensions politique, technique, organisationnelle Un jour pour approfondir le technique (analyse des besoins) et l' animation territoriale		Novembre

Collectivité locale organisatrice	Collectivités locales participantes	Autres participants	Thèmes (en plus du politique)	Expériences pour témoignages	Calendrier
Municipalité de Pazardjik	Municipalités de Plovdiv, Montana, Vidin, Pernik, Kjustendil	Elus et directeurs de l'action sociale des Municipalités Agence bulgare de protection de l'enfance Représentants du Ministère du travail et des politiques sociales Associations ayant une délégation de service	Un jour sur les 4 dimensions Un jour sur le technique : - analyse des besoins - modalités de contractualisation		Novembre
Raion de Cahul	Raion de Baltsi, Chisinau, Comrat, Tiraspol	Agence nationale de la protection de l'enfance Représentants du Ministère des affaires sociales, de la famille et de l'enfance Directeur de l'action sociale des raions Elus de raions Maires ONG nationales et locales	Les 4 dimensions car un seul séminaire. (séminaire sur 3 jours)		Décembre

↳ Le financement des 6 séminaires

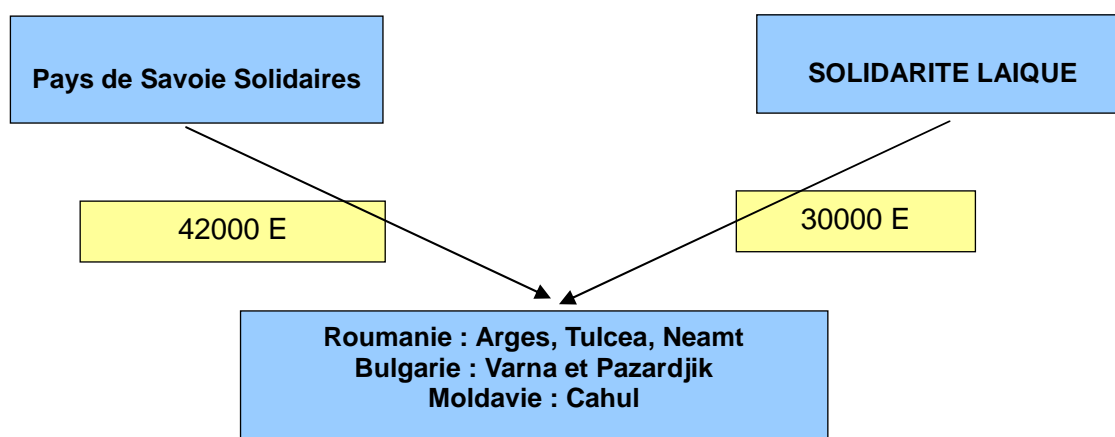
Le financement des 6 séminaires sera assuré par les financements du MAEE et du Procopil, auquel s'ajoutera une participation des collectivités organisatrices quand c'est possible. La participation des collectivités organisatrices se fera également par la valorisation du temps de travail et de la prise en charge de certains postes du budget (par exemple la traduction).

Le nombre de participants est estimé à 40/50 personnes représentant les collectivités locales, les ONG, l'Etat.

Chaque collectivité locale organisatrice élaborera un budget prévisionnel pour l'organisation du séminaire selon le modèle ci-dessous. En fonction de ce budget prévisionnel, les fonds nécessaires seront versés à la collectivité locale organisatrice par Pays de Savoie solidaires et Solidarité Laïque (cf schéma ci-dessous). Si il n'est pas possible de verser les fonds directement à la collectivité, une solution sera recherchée au cas par cas (versement à une ONG par exemple).

A l'issue du séminaire, un compte-rendu financier devra être réalisé et accompagné des pièces justificatives.

➤ Schéma des circuits financiers



➤ Modèle de budget prévisionnel

	Dépenses de la collectivité locale organisatrice		Recettes de la collectivité locale organisatrice	
	Numéraire	Valorisation	Numéraire	Valorisation
Frais de déplacement des participants (hors billets d'avion groupe de suivi et collectivités locales françaises)				
Frais d'hébergement				
Frais de restauration				
Traduction				
Communication				
Location de salles de réunion				
Temps de travail				
Total				

- Frais de déplacement des participants : comprend les frais de déplacements des participants hors groupe de suivi transnational.

Pour les membres du groupe de suivi transnational, les billets d'avion seront pris en charge sur une autre ligne. Reste à la charge de la collectivité organisatrice, les frais de déplacements dans le pays organisateur.

- Hébergement pour 40/50 personnes : 1 nuitée pour les participants locaux et 2 nuitées pour les représentants du groupe de suivi transnational

- Restauration pour 40/50 personnes : café d'accueil , pause boisson, déjeuner, dîner

- Traduction : prévoir une traduction en 3 langues : roumain, bulgare et français

- Communication : invitations, copies, dossiers participants, téléphone et internet, autres outils de communication

- Location de salle : une salle de réunion pour 50 personnes et des petites salles si ateliers

➤ **Contractualisation**

Il est proposé de signer un protocole d'accord entre l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet. Ce protocole rappellera les objectifs du projet, le calendrier des séminaires, leur programme.

Pour les ceux qui le souhaitent, un protocole par pays pourra être signé entre l'Etat, les ONG et les collectivités définissant l'organisation du séminaire et les règles de financement.

3/ L'évaluation du projet

Il s'agit de construire la trame de suivi évaluation des séminaires : que souhaite-t-on évaluer ? Avec quels indicateurs ?

<i>Questions évaluatives</i>	<i>Indicateurs</i>
Est-ce que le diagnostic a été réalisé ?	Compte rendu des 6 séminaires et une synthèse finale Un document d'analyse comparée Questionnaire aux participants
Est-ce que le calendrier du projet a été respecté ?	Chronogramme d'activités
Est-ce que le taux de participation était fort ? Et la participation active ?	Nombre de participants Nombres d'élus mobilisés Nombre d'ONG mobilisées L'expression des participants, la confrontation de points de vue/d'idées
Est-ce que l'ensemble des questions identifiées ont été abordées ?	Le programme des séminaires
Est-ce que l'on a identifié les forces et faiblesses pour construire le plan d'actions ?	
Est-ce que le séminaire a permis d'identifier des pistes d'actions pour renforcer les pratiques ?	
Est-on parvenu à ressortir des enseignements et perspectives d'ouverture ?	
Quel niveau d'implication des collectivités locales qui accueillent ? Idem pour les ONG	
Qualité de la diffusion d'information à l'ensemble des acteurs ? Est ce que le plan de communication a été respecté ?	Recensement des outils de communication

A partir de ces premiers éléments, il est proposé à Liliana Palihovici de rédiger une note sur l'évaluation des 6 séminaires qui définira :

- les champs d'investigation de l'évaluation
- les questions évaluatives
- les indicateurs
- l'outil d'analyse transversale
- la méthodologie du suivi évaluation du projet

4/ La stratégie de communication

Vers qui souhaite-t-on communiquer ? Avec quels outils ?

↳ La communication interne

Objectif : La communication interne vise à créer du lien entre les acteurs impliqués dans le projet de façon à ce que les actions s'inscrivent dans une réflexion globale et une dynamique collective et que ce ne soit pas simplement une somme d'actions isolées.

- par des échanges de mail entre membres du groupe de suivi transnational
- par les réseaux des collectivités locales (UNCJR, ANMRB, ...) : information et mobilisation des collectivités membres, communication sur le projet
- par les réseaux d'ONG : information et mobilisation des membres de Solidarité Laïque, FONPC, RNE, APSCF.
- information lors des rencontres de CUF (Cités Unies France) et de l'ADF (Assemblée des départements de France) et mobiliser CUF et ADF pour relayer l'information auprès des départements français
- un article à l'issue des 6 séminaires dans les Cahiers de la coopération décentralisée (publication française)
- information des universités

↳ La communication à l'attention des Etats bulgares, roumains, moldaves et français

Objectif : informer régulièrement les pouvoirs publics des avancées du projet, de manière à ce que l'Etat puisse aussi être un acteur actif dans le plan d'accompagnement des collectivités locales pour une amélioration de l'organisation des services sociaux au niveau local.

- Roumanie et Bulgarie : invitations officielles aux séminaires co-signée par les collectivités locales organisatrices et leur réseau (UNCJR, ANMRB)
- Moldavie : note d'information auprès des autorités avec les objectifs de l'action et les rencontres organisées
- Transmission des résultats avec les conclusions et propositions à la fin des séminaires dans chaque pays.
- Information directe des postes d'Ambassade en Roumanie, Bulgarie et Moldavie.
- Janvier 2010 : réunion microtechnique organisée par l'Ambassade de France en Roumanie sur le thème de l'enfance
- Information des ambassades bulgare, roumaine, moldave en France
- Information du MAEE (DAECL) par Pays de Savoie solidaires
- Information de l'AFD par Solidarité Laïque lors des comités de coordination

↳ La communication institutionnelle internationale

Objectif : Mettre en lumière les résultats obtenus dans le projet et apporter ainsi une contribution visant à alimenter la progression des pratiques de coopération internationale.

- Information de la DGA Bruxelles en prévision de 2012 « année européenne de lutte contre l'exclusion »
- Bulgarie et Moldavie : information régulière de l'Unicef
- Réseaux européens de la société civile : réseau Coordination sud pour information auprès de Concorde, réseau Elisane (réseau des CCAS : centres communaux d'action sociale)

↳ La communication grand public

Objectif : informer les usagers des chantiers de travail qui sont mis en place pour améliorer leurs services sociaux et sensibiliser à une approche innovante de la solidarité Internationale

- Communiqués de presse locaux sur les 6 séminaires et mobilisation des autres médias (télévision, radio)
- 20 novembre 2009 : organisation d'un événement concernant la convention des droits de l'enfant en Bulgarie et Moldavie
- Publication sur les sites des Ministères concernés et sur les sites des collectivités locales
- Exposition du Procopil, photos et vidéo, au printemps 2010 à Paris puis itinérante dans les 3 pays.